



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La MRC de Kamouraska annonce le lancement de ses 3 nouveaux programmes d'aide financière du Fonds régions et ruralité

19-03-2026, Saint-Pascal - Dans le contexte du renouvellement du *Fonds régions et ruralité*, la MRC de Kamouraska annonce l'ouverture le 13 avril prochain de trois nouveaux programmes d'aide financière sous forme de contributions non remboursables pour assurer le développement et la vitalisation du milieu.

Rappelons que ce fonds octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), constitue le principal levier financier des MRC pour appuyer les projets de développement, soutenir les priorités locales et régionales ou encore pour participer à des ententes sectorielles de développement.

« Le Fonds régions et ruralité est un outil essentiel pour soutenir le dynamisme de nos communautés. Avec le lancement de ces nouveaux programmes, la MRC de Kamouraska se donne les moyens d'accompagner concrètement les initiatives locales, qu'elles soient portées par des organismes, des municipalités ou des entrepreneurs. J'invite les acteurs du milieu à saisir cette occasion pour faire rayonner notre région et bâtir des projets porteurs pour l'avenir du Kamouraska. »

M. Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud.

« Grâce au renouvellement du Fonds régions et ruralité, nous pouvons investir stratégiquement dans les projets qui feront grandir le Kamouraska. J'encourage tous les organismes, municipalités et entreprises à transformer leurs idées en actions concrètes pour renforcer la vitalité et l'attractivité de notre territoire. »

Mme Nancy Dubé, préfète élue de la MRC de Kamouraska.

Répondant à une obligation du MAMH, la MRC de Kamouraska s'est également dotée d'un *Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire* afin de définir une vision de développement pour le territoire et d'orienter les stratégies d'action.

Dans le cadre du volet 2 du Fonds régions et ruralité, la MRC de Kamouraska annonce le lancement du *Programme d'aide financière aux organismes et aux municipalités* dotées d'un montant de 275 000 \$ pour l'année 2026. Elle lance également un *Programme d'aide financière aux entreprises* pour un montant de 60 000 \$ par année.

Enfin, la MRC met sur pied un nouveau *Programme d'aide financière à la vitalisation* destiné aux organismes et aux municipalités rencontrant des défis de vitalisation pour un montant de 500 000 \$ pour l'année en cours.

L'ouverture des trois programmes est fixée au 13 avril prochain. Les projets pourront alors être déposés en continu jusqu'à épuisement des montants.

Les promoteurs peuvent d'ores et déjà prendre connaissance de la totalité des programmes d'aide financière dans la section Fonds et Programmes du site Internet de la MRC : <https://mrckamouraska.com/services/developpement-du-territoire/developpement-rural/>

De plus, la MRC de Kamouraska tiendra deux séances d'information pour les OBNL aux dates suivantes :

- **25 mars 13 h 30**
- **7 avril 13 h 30**

Les organismes intéressés doivent s'inscrire sur le site web de la MRC.

Pour toute demande d'information, les promoteurs doivent adresser leurs questions au courriel : frr@mrckamouraska.com

- 30 -

Relations de presse :

Félix Garon

Conseiller aux communications, MRC de Kamouraska

418 492-1660, poste 253/fggaron@mrckamouraska.com